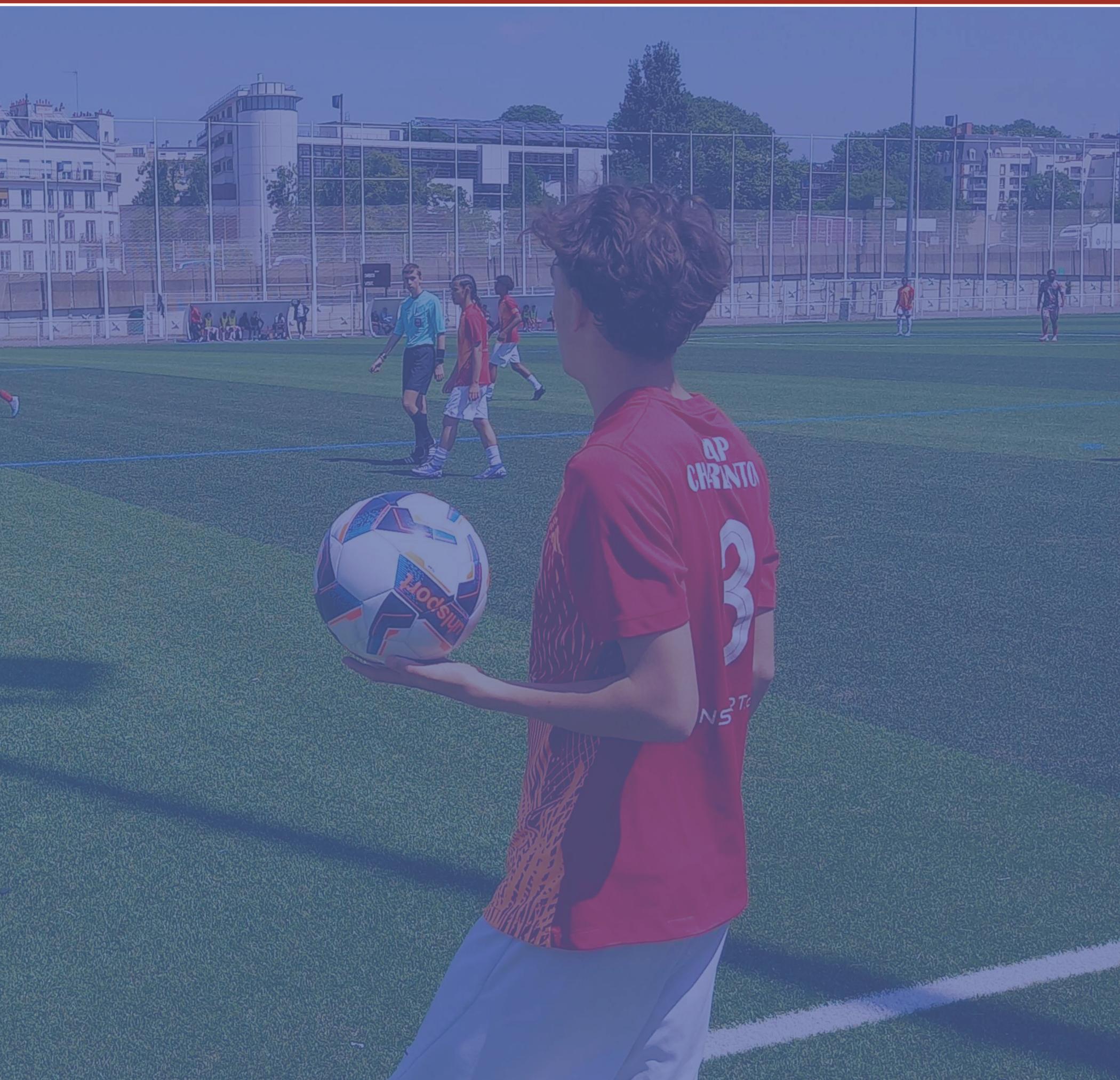




Inscription au CAP Charenton pour la saison 2025-2026



Procédure d'inscription

Pour les licenciés déjà adhérents au club

- Valider un essai auprès d'un éducateur
- Retirer le dossier d'inscription directement au club
- Commander le pack équipement sur le site internet de notre équipementier en fonction de votre catégorie en cliquant [ici](#) (mot de passe : **capc4** en minuscules)
- Déposer le dossier complet au secrétariat du club accompagné du solde du règlement : Stade Henri Guérin au 7 Quai de Charenton, 94220 Charenton-le-Pont

Pour les nouveaux adhérents au club

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site du district du CAP Charenton ou venir le chercher directement au club
- Commander le pack équipement sur le site internet de notre équipementier en fonction de votre catégorie en cliquant [ici](#) (mot de passe : **capc4** en minuscules)
- Remplir et déposer le dossier complet au club avec l'intégralité du règlement restant

Montants de la cotisation & modalités de paiement

350€

Pour les Charentonnais

Pour les non-Charentonnais

400€

Le prix des packs équipement (125€ pour le pack enfant ou 135€ pour le pack adulte) sont compris dans le montant de votre licence.

Solde à régler lors de la remise de votre dossier

Pour un enfant Charentonnais : 225€

Pour un adulte Charentonnais : 215€

Pour un enfant non-Charentonnais : 275€

Pour un adulte non-Charentonnais : 265€

Paiement au club

Après la commande du pack équipement, le solde restant de la cotisation doit être réglé directement au club lors du dépôt du dossier d'inscription, par :



Chèque

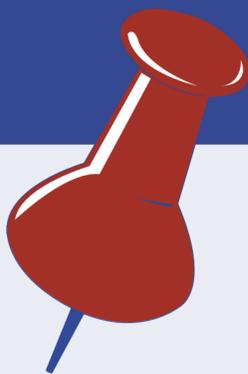


Carte bancaire



Espèces*

*Les règlements en espèces doivent être effectués en une seule fois



CONSEIL

Pour une inscription rapide, pensez à apporter tous les documents nécessaires ainsi que la preuve de paiement lorsque vous venez déposer votre dossier !

AIDE FINANCIÈRE AVEC LE PASS'SPORT

La Mairie de Charenton soutient les licenciés Charentonnais grâce aux bons Pass'Sport, qui permettent d'aider au financement de votre inscription



Qui peut en bénéficier ?

Le Pass'Sport est destiné aux jeunes sportifs remplissant les critères d'éligibilité fixés par la mairie de Charenton



Comment l'utiliser ?

- Vérifier l'éligibilité auprès de la mairie
- Présenter le bon Pass'Sport lors de votre inscription au club
- Le montant sera déduit de la cotisation en fonction des conditions du dispositif

Contactez la mairie de Charenton ou consultez leur site officiel pour obtenir plus d'informations et vérifiez votre éligibilité

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à contacter le club